

Note d'information économique – COVID-19 – 20 mai 2020

Conjoncture et marchés

- Le [procès-verbal](#) de la réunion du comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) des 28 et 29 avril relate les inquiétudes des responsables de la banque centrale sur l'incertitude « extraordinaire » générée par la situation sanitaire et les conséquences économiques qui en découlent. Ils se disent pessimistes sur la possibilité d'un rebond rapide de l'économie, estimant que le seul risque d'une seconde vague de contamination constitue un frein majeur pour l'investissement et de l'emploi et que la matérialisation de ce risque ferait courir le risque d'une contraction prolongée de l'activité. Dans ce contexte, le FOMC souhaite que le soutien apporté par politique de budgétaire soit rapidement renforcé, estime que celui-ci sera déterminant pour favoriser une reprise robuste à moyen terme.
- Les sénateurs ont approuvé ce jour un projet de loi bipartisan porté par John Kennedy (R-La.) et Chris Van Hollen (D-Md.) visant à renforcer le contrôle sur les entreprises ayant des liens de dépendance vis-à-vis d'un gouvernement étranger, à défaut de quoi celles-ci pourraient se voir retirées de la cote aux États-Unis. La proposition vise directement les entreprises cotées d'origine chinoise, à l'instar d'Alibaba, selon l'exposé des motifs des sénateurs.

Commerce

- D'après l'OMC, le volume du commerce mondial de biens a chuté à son plus bas niveau depuis 2016 et devrait poursuivre son déclin au second semestre 2020. Son [Baromètre du commerce des marchandises](#) affiche un indice à 87,6 ; une performance largement en-deçà de la valeur de référence de 100 (croissance du commerce en ligne avec les tendances de moyen-terme). Ces données concordent avec les prévisions de l'OMC publiées en avril, selon lesquelles le commerce mondial devrait afficher un recul entre 13% et 32% en 2020 en raison de la pandémie.
- Plusieurs représentants de l'industrie américaine des équipements médicaux et des médicaments appellent l'administration et le Congrès à ne pas précipiter les choix politiques liés à la réorganisation des chaînes de valeur. Au cours d'une conférence organisée par l'U.S. Chamber of Commerce le 19 mai, la Pharmaceutical Research and Manufacturers of America et l'Advanced Medical Technology Association ont souligné que la crise du Coronavirus ne devait pas amener les pouvoirs publics à exiger que tous les biens médicaux et pharmaceutiques devaient être fabriqués aux États-Unis ou à mettre en œuvre des politiques protectionnistes contre-productives (ex : dispositions *Buy American*, restriction des exportations).

Entreprises

- La Chambre des représentants prévoit de tenir un **vote la semaine prochaine sur des aménagements au programme d'aide aux PME (« Paycheck Protection Programme »)**, suite aux nombreuses demandes de groupes de représentation sectoriels. Un projet de loi bipartisan serait en discussion pour assouplir le cadre d'utilisation actuel des fonds versés et les conditions de conversion des prêts en dons.
- **La Small Business Administration indique qu'un montant total d'au moins 18 Md USD d'annulations de demandes de prêts PPP a été enregistré**, incluant des fonds restitués, l'annulation de prêts demandés en doublon et les demandes non finalisées. La date limite de demande de restitution (« safe harbor ») pour les entreprises ayant reçu des fonds du PPP était fixée au 18 mai.
- Le *Center for Disease Control and Prevention* (CDC) a publié un nouveau document de 60 pages apportant des recommandations détaillées sur les conditions de réouverture des lieux de travail, des écoles et des restaurants, après le rejet par la Maison Blanche d'un projet antérieur jugé « trop prescriptif ».
- La Chambre de commerce américaine (US Chamber) a transmis ce jour une lettre aux membres du Congrès exhortant les législateurs à **adopter une législation temporaire et ciblée en matière d'allègement de responsabilité des entreprises**" afin de les protéger contre des poursuites liées à la pandémie.
- **Un recours collectif a été déposé par des salariés du groupe de restauration rapide McDonald's à Chicago** et en Californie. La plainte porte sur l'absence de mesures adéquates (mise à disposition de PPE, procédures en cas de test positif d'un salarié) en matière de sécurité du personnel sur leur lieu de travail.